Peintre

(Métiers de la Peinture & décoration)



Le peintre conçoit et réalise les interventions techniques de préparation et application de peinture, prépare un support en vue : d'application d'enduits et produits décoratifs, de pose de revêtements sols/murs (moquette, papier peint, tissus, revêtement PVC,...), de pose de vitraux dans le cadre de travaux de décoration et de mise en œuvre de revêtements techniques (imperméabilisation des supports, isolation thermique par l'extérieur,...)

Il intervient en intérieur et en extérieur à la fois dans la construction neuve et ancienne, en rénovation ou en restauration, dans le respect des matériaux et techniques traditionnelles ou contemporaines adaptés au bâti. Il écoute et conseille le client en matière de décoration et de personnalisation de l'habitat (choix des produits, des matières, des coloris,...) et de protection des supports à partir d'une analyse des caractéristiques, de l'usage et de la fonction des locaux. Il adapte ses interventions en fonction des contextes (habitat, lieux de vie, bâtiments tertiaires, locaux professionnels,...). Il s'assure que les travaux seront réalisés dans les exigences de qualité et de sécurité définies par la réglementation en vigueur et intervient directement dans la gestion de la relation client.

Conditions et environnement de travail

Il travaille à l'intérieur comme à l'extérieur, seul ou en équipe. Il est en contact direct avec les clients et à un rôle essentiel auprès d'eux, tant dans l'espace public que chez le particulier.

Les qualités et aptitudes attendues

- Sens de la décoration et de l'harmonie des couleurs pour conseiller le client
- Sûreté de la main et de l'œil
- Goût du dessin
- Minutie, précision, habileté



Devenir Peintre

Après la 3ème de collège

- CAP Peintre applicateur de revêtements
- Bac professionnel Aménagement et finition du bâtiment
- Certificat de spécialisation Peinture- décoration après le CAP
- Certificat de spécialisation Solier après le CAP
- Certificat de spécialisation plaquiste après le CAP

Après le baccalauréat

- Brevet Professionnel Peintre applicateur de revêtements après le CAP
- BTS Finition, aménagement des bâtiments : conception et réalisation
- BTS Enveloppe du bâtiment : conception et réalisation



EN FORMATION PROFESSIONNELLE (dont l'AFPA)

Titres professionnels - 1er niveau de qualification

- Peintre en bâtiment
- Peintre décorateur
- Peintre façadier itéiste
- Solier moquettiste
- Peintre applicateur de revêtements techniques

Titres professionnels - Niveau BAC

- Chef d'équipe aménagement finitions
- Conducteur de travaux aménagement finitions
- Chef de chantier aménagement finitions

Titre professionnel - Niveau BTS

- Brevet de maîtrise Peintre en bâtiment





ZOOM SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le peintre tend à conjuguer économies d'énergie notamment avec l'Isolation par l'extérieur et environnement sain notamment pour la qualité de l'air intérieur. Il utilise de plus en plus des produits ne nuisant ni à sa santé, ni à celle de ses clients : peinture avec écolabel, peinture à la chaux…

Il est très impliqué dans la gestion de ses déchets et dans l'économie d'eau : tri, utilisation d'une machine pour le nettoyage des rouleaux et brosses…

Il connait les filières de tri et recyclage des déchets.

Il préconise les matériaux et techniques d'isolation extérieure.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- **Possibilités de se spécialiser** dans les activités suivantes : peintre décoration (réaliser des patines ou dorures, produire des effets de matière), pose de revêtements de sols, …
- **Chef d'équipe** après une expérience confirmée ou une formation.
- **Chef d'entreprise** peintre après quelques années d'expérience et une formation en gestion et pilotage d'entreprise – Cf. Fiche Chef d'entreprise.
- **Métier voisin :** plâtrier.



Fiches ROME

F1606 – Peinture en bâtiment
F1609 – Pose de revêtements souples
F1611 – Réalisation et restauration de façades

RETOUR AU SOMMAIRE